COMMUNE DE MAHALON
(Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212901433-20261015-6REGL-DE

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 15
. votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Raymond BETROM, Maire.

Date de convocation : 08 octobre 2026

Présents : BETROM Raymond, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, BRENEOL Carine, CLAQUIN Éric, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Alain, D'HERVE Christophe, GOURRET Corinne, FAILLARD Anthony, LE CORRE Caroline, TREANTON Aurore, KERSUAL Laëtitia, MOULLEC Xavier.

Absents :

Secrétaire : CLAQUIN Eric

6- Modification du règlement intérieur SPANC.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de modification de différents articles concernant le droit aux usagers et propriétaires vis-à-vis de leurs données personnelles.

Article 28 : Les informations recueillies via leur formulaire du SPANC, constituent un traitement de données à caractère personnel. Ce traitement a pour finalité d'assurer la gestion du service ANC. Le traitement est réalisé sur la base d'une obligation légale à laquelle le SPANC est soumis. Les données seront conservées jusqu'au changement de propriétaire. Elles seront ensuite archivées et détruites selon les dispositions légales applicables. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : propriétaires, notaires et agences immobilières (à la demande des propriétaires).

Article 31 : le présent règlement entre en vigueur à compter du 1er novembre 2026.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les modification du règlement intérieur du service SPANC concernant le droit aux usagers et propriétaires vis-à-vis de leurs données personnelles.

Fait et délibéré à Mahalon, le 15 octobre 2026

A Mahalon, le 22 octobre 2026

Raymond BETROM
Le Maire

MAIRIE DE MAHALON (Finistère)